

Laval théologique et philosophique



FREDOUILLE, Jean-Claude, GOULET-CAZÉ, Marie-Odile, HOFFMANN, Philippe, PETITMENGIN, Pierre, éd., *Titres et Articulations du texte dans les œuvres antiques. Actes du colloque de Chantilly, 13-15 décembre 1994*

Catherine Barry

Volume 55, numéro 1, février 1999

Fernand Dumont sociologue, philosophe et théologien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401223ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401223ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Barry, C. (1999). Compte rendu de [FREDOUILLE, Jean-Claude, GOULET-CAZÉ, Marie-Odile, HOFFMANN, Philippe, PETITMENGIN, Pierre, éd., *Titres et Articulations du texte dans les œuvres antiques. Actes du colloque de Chantilly, 13-15 décembre 1994*]. *Laval théologique et philosophique*, 55(1), 154–156.
<https://doi.org/10.7202/401223ar>

ne semble rencontrer aucun problème. Mais on peut dire qu'à certains égards, prêcher est devenu aujourd'hui plus difficile, parce que la situation de compréhension dans laquelle on se trouve à l'égard de la prédication chrétienne est devenue plus problématique ».

Le défi n'était pas moindre en ces années 1940, « années, comme le fait remarquer Pierre Bühler dans l'avant-propos, marquées non seulement par les misères et menaces de la guerre, mais aussi par les tensions et luttes du *Kirchenkampf*, du combat qui déchire les Églises allemandes quant à leur attitude à l'égard du régime nazi ». Le titre de la traduction française est un peu ambigu et pourrait porter à confusion. Pourquoi ne pas avoir conservé le titre original : « Prédications d'un "illégal" » ? Pierre Bühler note avec à propos « qu'un jeune pasteur, peu connu, est moins exposé que les grands meneurs de la résistance confessante, comme Bonhoeffer lui-même, par exemple. Mais le fait de passer ses examens auprès de l'Église confessante, puis d'être consacré et d'assumer des tâches pastorales en son sein, place le jeune pasteur dans un statut d'illégalité, et le régime le lui rappellera régulièrement, par des perquisitions à son domicile et des interrogatoires, par la présence d'espions dans les réunions de ses paroisses ».

Sans doute ne pouvons-nous que difficilement nous représenter la situation dans laquelle devait alors être proclamée une parole qui annonçait l'ultime liberté de l'être humain et la totale souveraineté de Dieu, une parole dénonciatrice de toute compromission, mais appelant aussi au pardon, à la solidarité, à la foi.

Ces prédications ont certainement une valeur de documents historiques et elles viennent, à ce titre, enrichir le dossier de l'action de l'Église en cette période difficile et à plusieurs égards ambiguë de son histoire. Mais elles doivent également retenir l'attention à cause de leur incontestable portée théologique. On y voit se déployer un remarquable travail d'intelligence du texte biblique dans lequel la référence à la situation est finement prise en compte dans le choix des lectures et leur interprétation. Le lecteur le moins attentif reconnaîtra dans ces prédications l'œuvre d'une authentique herméneutique théologique et, s'il est un peu au clair sur la situation actuelle, il pourra lui aussi s'en trouver interpellé.

Jean-Claude PETIT
Université de Montréal

Jean-Claude FREDOUILLE, Marie-Odile GOULET-CAZÉ, Philippe HOFFMANN et Pierre PETITMENGIN, éd., avec la collaboration de Simone DELÉANI, **Titres et Articulations du texte dans les œuvres antiques**. Actes du colloque de Chantilly, 13-15 décembre 1994. Paris, Institut d'Études Augustiniennes (coll. « Études Augustiniennes », Série Antiquité, 152), 1997, 624 pages.

Il est notoire que les titres des œuvres antiques posent des difficultés à qui doit traduire, éditer, ou même simplement lire et comprendre un texte ancien. Beaucoup d'ouvrages majeurs ont plusieurs désignations entre lesquelles nous sommes partagés. Dans certains cas, le titre connu d'un ouvrage n'a que peu à voir avec son appellation originelle ; ailleurs, le titre n'est pas facilement traduisible en raison de la polysémie du terme grec ou latin, ce qui conduit tout naturellement à des solutions de facilité, comme de conserver la dénomination latine ou encore de translittérer. En outre, autant de difficultés surgissent à l'examen des divers éléments paratextuels — préfaces, dédicaces, intertitres, sommaires, etc. C'est pour mieux définir la problématique du titre antique que s'imposa l'idée d'un colloque pluridisciplinaire sur ce sujet, lequel devait réunir à Chantilly, en décembre 1994, une trentaine de spécialistes issus de divers champs de la recherche.

Les participant(e)s, dont le champ d'investigation couvrait les périodes antique, tardo-antique et médiévale, ont analysé le titre selon des méthodes très diverses, soit pour considérer une question d'ensemble comme le vocabulaire et la syntaxe propres à sa rédaction (C. Moussy : p. 1-7 ; M. Fruyt : p. 9-34), soit pour se concentrer sur une catégorie précise d'écrits, tels les textes juridiques (J.-L. Ferrari : p. 233-253) ou les œuvres des historiens grecs (J. Irigoin : p. 127-134), ou encore sur une collection telle la bibliothèque copte de Nag Hammadi (P.-H. Poirier : p. 339-383). Toutefois, la grande majorité d'entre eux se sont attachés aux problèmes spécifiques qui entourent le(s) titre(s) d'une œuvre ou d'un corpus en particulier. La complémentarité de tous les points de vue exprimés allait se révéler essentielle à l'étude d'un sujet complexe, qui touche autant à l'interprétation et à la transmission des textes qu'à la philologie.

Les contributions réunies dans le volume des Actes mettent en relief la pluralité de la notion de titre dans l'Antiquité, pluralité que nous avons trop souvent tendance à perdre de vue, parce que « l'unicité du vocable titre en français nous induit à y voir un concept unitaire » (M. Fruyt : p. 32). Si l'on compare le français à la langue latine, qui disposait de trois dénominations polysémiques pour référer à notre notion de titre de livre — *index*, *inscriptio*, *titulus* —, et à la langue grecque, qui utilisait quelquefois le vocable ἐπίγραμμα parallèlement à l'habituel ἐπιγραφή pour désigner un titre (cf. C. Moussy, p. 1), et si l'on ajoute à cela qu'il faut aussi tenir compte du vocabulaire propre aux divisions du texte, qui était également très riche, on voit d'emblée à quel point le concept unique de notre langue est réducteur quand il s'agit de recouvrir les réalités antiques.

Dans la conclusion qu'il apporte aux Actes du colloque, p. 581-589, Philippe Hoffmann recourt aux questions aristotéliennes pour considérer l'existence même du titre antique, sa définition et sa fonction. La synthèse qu'il propose met en valeur les points forts du colloque. J'en reprendrai ici les idées maîtresses, parce qu'elles indiquent les principales difficultés inhérentes à l'étude d'un titre antique.

Au point de départ, il faut remettre en question l'idée moderne selon laquelle l'usage du titre va de soi en littérature. Car chez les Anciens, plusieurs n'ont pas jugé nécessaire de désigner leur œuvre par un titre. C'est ainsi que chez les Grecs, de grands auteurs, tel Aristote, n'ont donné aucun titre à leurs écrits (P. Hoffmann : p. 75-103). Même constat à Rome, puisque l'étude d'un genre littéraire précis, celui de l'historiographie (H. Zehnacker : p. 209-221), montre que plusieurs œuvres se passent de titre. S'il fallait référer à un écrit, très souvent, c'était l'incipit d'un ouvrage antique qui lui tenait lieu de titre. Cependant nous savons, en partie grâce aux découvertes archéologiques, que dès l'Antiquité certaines œuvres possédaient bien un titre. La bibliothèque copte trouvée à Nag Hammadi en témoigne (P.-H. Poirier : p. 339-383). Nous possédons également des listes de titres qui ont été dressées dès l'Antiquité, celles de Diogène Laërce, de Galien, d'Augustin, pour n'en nommer que quelques-unes. Sans ces listes, plusieurs ouvrages nous seraient demeurés inconnus. Il faut aussi compter parmi les *testimonia* les renvois à tel ou tel auteur qu'on relève chez les Anciens eux-mêmes. Mais ces sources ne sont pas nécessairement fiables, à moins qu'un auteur cite ses propres écrits.

D'autre part, les titres antiques sont loin d'avoir toujours été donnés par l'auteur lui-même. Ils sont reliés aux conditions de rédaction et de publication de l'œuvre qui est ainsi désignée. L'exemple d'Augustin, qui n'a pas toujours revu les titres de ses *Sermons*, est à cet égard éloquent, puisqu'il est difficile de savoir exactement quels titres lui reviennent et quels titres sont redevables à des tiers. Par ailleurs, la tradition scolaire a assuré la transmission de plusieurs œuvres sous des titres dont nous avons toutes raisons de croire qu'ils sont inauthentiques, comme c'est le cas pour les *Catégories* d'Aristote, un traité connu à l'époque hellénistique sous le titre plus probable de « *Pré-Topiques* ». Certains titres sont vrais, c'est-à-dire qu'ils expriment avec suffisamment de clarté le

thème principal — le σκοπός — de l'œuvre qu'ils désignent, d'autres sont faux, par exemple quand ils ne réfèrent pas au contenu du texte mais plutôt à son destinataire ou son dédicataire. On peut aussi compter comme faux titres tous ceux qui renvoient au genre littéraire de l'écrit plutôt qu'à son contenu (« *commentarii* », « *annales* », etc.). Dans certains cas le titre est encore plus vague, comme par exemple chez Velléius Paterculus qui utilise le simple vocable *opus* pour désigner son œuvre (H. Zehnacker : p. 221). Il est donc manifeste que l'usage du titre dans l'Antiquité n'a que peu à voir avec celui d'aujourd'hui.

Il ressort également de l'ensemble des recherches que titres et éléments paratextuels sont de véritables micro-textes, qui sont pour cette raison soumis aux mêmes variations que les textes eux-mêmes, et souvent encore plus que les textes, du fait de leur position précaire. En outre, comme les titres ont été relativement instables pendant la période qui va de leur création jusqu'à l'époque moderne, leur établissement exige de prendre en compte l'ensemble de leur tradition manuscrite. De façon à éliminer toute confusion possible, la fidélité à la Tradition devrait ici servir de principe directeur aux futurs éditeurs.

L'étude des titres a également montré que ceux-ci sont en grande partie liés à toutes les réalités concrètes du livre antique : support matériel, pratiques de lectures, conservation des livres. Une meilleure connaissance de ces pratiques permet souvent de distinguer, par exemple, un incipit d'un véritable titre.

La principale contribution scientifique du colloque aura été de faire définitivement basculer la conception unitaire du titre, dont il faut se départir si l'on veut rejoindre la psychologie antique ou médiévale, car les titres anciens ne peuvent aucunement être réduits, que ce soit dans leur mode de rédaction ou dans leurs fonctions précises, à la notion contemporaine de « titre » telle que nous la comprenons. Tout au contraire, les titres antiques recouvrent une réalité mouvante, qui relève tout autant de l'histoire des textes eux-mêmes que de l'histoire de leur interprétation. Si les contributions réunies dans ce volume ne fournissent pas nécessairement des réponses toutes faites à chacune des difficultés qu'elles évoquent, elles indiquent à tout le moins l'orientation à suivre pour les résoudre. Il y a là un véritable domaine de recherche à explorer, dont ce colloque pluridisciplinaire, d'une qualité scientifique remarquable, aura tracé la voie.

Catherine BARRY
Université Laval, Québec

Ermanno GENRE, **La Relation d'aide. Une pratique communautaire.** Genève, Labor et Fides, 1997, 234 pages.

Voici un ouvrage qui tient lieu de boussole pour le champ de la théologie pratique, où convergent bon nombre d'itinéraires ; l'auteur y introduit, en guise de fil conducteur, le concept de « relation d'aide » (cure d'âme) ; il reconnaît que la théologie pratique, et en particulier la relation d'aide, ont éprouvé des difficultés à affronter la discussion avec les disciplines psychologiques, au point de développer à la limite une espèce de dépendance en regard de celles-ci.

Il n'est plus question de laisser les méthodes psychothérapeutiques contemporaines définir la cure d'âme pastorale à la place de la théologie pratique. C'est donc en voulant redéfinir l'identité culturelle et théologique de la relation d'aide, que l'auteur protestant s'applique à une confrontation critique nécessaire qui se veut œcuménique. C'est ainsi qu'il accorde une place de choix à la pensée des Réformateurs. Parallèlement, il ouvre une confrontation à tous les niveaux entre la théologie pratique et les découvertes psychologiques touchant la personne humaine. Les problématiques